

226C0104
FR0013176526-FS0079

26 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 janvier 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 20 janvier 2026, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALEO, et détenir, indirectement 12 412 910 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et 4,50% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALEO hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6^o du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 995 926 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 695 926 actions VALEO résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions VALEO et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 150 000 actions VALEO résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 19 juin 2026, à un prix unitaire de 10 € ; et
- 150 000 actions VALEO résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 décembre 2027, à un prix unitaire de 12 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4^o bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 061 834 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 81 843 actions VALEO résultant de la détention de 29 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,31 € et 10,99 € ; et
- 2 979 991 actions VALEO résultant de la détention de 70 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 5 février 2026 et le 21 janvier 2036.

¹ Sur la base d'un capital composé de 245 607 624 actions représentant 275 984 538 de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.